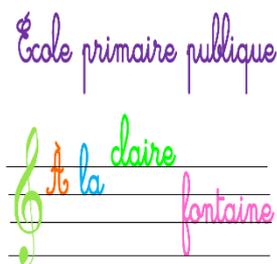


ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
« À LA CLAIRE FONTAINE »
1, rue Jules FERRY
28190 FONTAINE-LA-GUYON

ec-mat-fontaine-la-guyon-28@ac-orleans-tours.fr



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU Vendredi 20 OCTOBRE 2023

Étaient présents :

M. RIOLET Pascal Maire de Fontaine-La-Guyon,
Mme CHENESSEAU Marie-Anne Présidente du SIRP
Mmes BERNIER, DANTIER, GRASTEAU, GUILLOT et Mrs COUDERT, HERON, BELKOUCH et
BEAUJEAU Représentants des parents d'élèves de l'école de Fontaine-La-Guyon
Mmes BEAUGENDRE, BUTHIER, BOUHOURS, ROMANET, TAVARES, Mr MARTIN, enseignantes et
enseignant de l'école de Fontaine-La-Guyon
Mme GOUGEON, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

Étaient excusés :

M. PHILIPPE, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Mme ROUSSEAU, enseignante de l'école de Fontaine-La-Guyon,
Mme ANFRAY Maïlys représentante des parents d'élèves.

Le Conseil d'École a abordé les points suivants :

Rappel du rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement.

Rappel des effectifs et de la répartition pour l'année scolaire 2023-2024 :

Classe de Véronique ROMANET :	24 PS
Classe de Camille BOUHOURS :	23 PS
Classe de Sylvie BEAUGENDRE :	17 MS et 10 GS, soit 27 élèves
Classe de Eugénia TAVARES :	16 MS et 10 GS, soit 26 élèves
Classe de Marie BUTHIER :	25 GS
Classe de de Laurent MARTIN :	25 CP

L'effectif total de l'école est donc de 150 élèves (47 PS, 33 MS, 45 GS, 25 CP).

Élections des Représentants de Parents d'Élèves :

Elles ont eu lieu le vendredi 13 octobre 2023 : 259 parents inscrits, 166 votants, 136 exprimés et 30 nuls, soit un taux de participation de 64,09 % (49,41 % l'an dernier).

7 représentants ont été élus : Messieurs BEAUJEAU Olivier, BELKOUCH Fahd, COUDERT Gary, HERON Christophe, Mesdames ANFRAY Maïlys, DANTIER Mélanie, GUILLOT Céline, GRASTEAU Estelle.

La demande de renouvellement du vote par correspondance a été soumise au vote : cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école contient le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'un additif propre à l'école. Celui-ci a été révisé à cette rentrée, il a donc été envoyé en amont aux membres du conseil d'école. Il a été voté à la majorité, 1 abstention.

PHARE :

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARE, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Dans l'école, il y a deux référents « bien-être » : Mme Bouhours et M. Martin. En tant que référents bien être nous devons mettre en place la méthode de préoccupation partagée en cas de situation d'intimidation. Cette méthode est réalisée sur une durée de 15 jours et elle a pour but ni de pointer du doigt les intimidateurs ni de les sanctionner mais de les amener à se questionner sur le mal être de leur camarade.

Présentation du plan de lutte contre le harcèlement de l'école.

Sécurité :

Présentation des différents exercices de sécurité. (Incendie, PPMS attentat intrusion, PPMS Risques Majeurs).

• 28 septembre : exercice incendie. Il s'est très bien passé. 1 min 10 pour sortir des bâtiments et 1m40 pour rejoindre le point de rassemblement. Les enfants sont restés calmes. Il y en a trois dans l'année.

• 17 octobre : Ce jour-là était initialement prévu notre exercice PPMS attentat intrusion. Après les évènements récents, il nous a été demandé de l'annuler. Il sera donc reporté.

Suite à l'attaque terroriste du 13 octobre, le niveau « Urgence attentat » du plan Vigipirate a été enclenché. Un mail a été envoyé à destination des familles concernant les mesures de prévention et de protection pour les personnels et les élèves.

Pour rappel :

- L'accueil à l'entrée de l'école est assurée par un voire plusieurs adultes ;
- Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves ;

- Il vous est demandé de ne pas vous attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de votre enfant ;
- L'identité des personnes inconnues à l'école est systématiquement demandée ;
- Un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;

La journée du 16 octobre était une journée de solidarité aux enseignants, il a été demandé de faire un temps d'hommage et de recueillement pour les élèves à partir des classes de CP. Les élèves étant jeunes, nous avons décidé de réaliser un travail d'EMC sur les valeurs de la République (Liberté, Égalité, Fraternité).

Coopérative scolaire :

On l'utilise pour améliorer la vie de l'école, au moins partiellement, en collectant des fonds. Les classes peuvent réaliser un projet pédagogique qui ne fait pas partie du programme de l'éducation nationale. Il peut s'agir d'une sortie, d'un voyage, d'une action de solidarité, de l'achat de jeux, de matériel ou de livres pour la bibliothèque, par exemple.

La coopérative ne prend pas en charge les frais d'entretien et de fonctionnement des collectivités locales, ces dernières doivent assumer ces dépenses.

Solde au 31 août 2023 : 4895,04 €

Dépenses :

- Adhésion USEP : 227,20 €
- Charge OCCE : 402,48 €
- Adhésion In-Octavo : 28 €
- Adhésion Ecolire : 30 €
- Petits matériels : 179,97 €

Recettes :

- Participation volontaire des familles : 1 780 €
- APE : 3 000 €

Nous remercions l'APE pour ce généreux don.

Solde au 20 octobre 2023 : 8 807,39 €

Les parents proposent que soit ajouté sur le mot « vente photos » le pourcentage reversé à la coopérative.

Évaluations nationales CP :

Comme chaque année les CP ont fait les évaluations nationales du 11 au 22 septembre 2023.

Globalement ces évaluations ont été très bien réussies.

En français, la compétence qui a été le moins bien réussie est : Reconnaître les différentes écritures d'une lettre.

En maths c'est : résoudre des problèmes, placer des nombres sur une droite graduée et reproduire un

assemblage.

Il serait intéressant de comparer les résultats avec les résultats nationaux, lorsque nous les aurons.

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les A.P.C. ont lieu le mardi soir de 16h30 à 17h30 et sont encadrées par les enseignants.

La première session a débuté le 3 octobre et terminera le 14 novembre inclus.

Deux groupes de CP : Phonologie et écriture.

Les groupes font un roulement : ils commencent par une compétence avec une enseignante puis à la moitié de la séance, ils font l'autre.

Deux groupes de GS : langage oral : compréhension et production.

Du 21 novembre au 16 janvier : deuxième session toujours avec un système de roulement.

Trois groupes de GS : roulement sur compréhension, phonologie et résolution de problème.

Deux groupes de CP : sur encodage-décodage et construction des nombres.

Pour le reste de l'année nous ferons en fonction des résultats des évaluations des CP de début janvier et des besoins de nos élèves.

Prim OT :

Mmes Romanet, Buthier, Bouhours et M. Martin ont demandé la mise en place de primOT, un espace numérique de travail. L'ensemble des parents auront leur code personnel, ils pourront donc communiquer avec leur enseignant pour ceux qui ont ouvert leur espace ou la directrice pour les autres afin de prévenir d'une absence ou autre. Les infos de l'école importantes seront communiquées sur cet espace. Cela facilitera la communication comme il y avait parfois des problèmes avec les mails.

Le SIRP communiquera également des informations sur primOT (menus de cantine).

Projets et programme de l'année :

Le thème de l'école pour cette année scolaire est les jeux olympiques.

Chaque classe va aborder ce sujet de façon plus ou moins approfondie en fonction du niveau. A travers ce thème, on abordera différents sports, les valeurs, le mouvement, les verbes d'action.

Dans le cadre de notre projet nous avons décidé d'inscrire l'ensemble des classes à Ecolire dont le thème est les Jeux Olympiques.

3 classes se sont inscrites à l'USEP, ce qui permet à l'école de pouvoir emprunter du matériel sportif, mais aussi de participer à des rencontres sportives.

Évènements passés :

- 9 octobre : le photographe. Les ventes de photo débutent dès aujourd'hui.
- du 9 au 13 octobre semaine du goût : il a été demandé aux familles d'apporter des fruits pour faire goûter aux enfants tous les jours différents fruits. Nous remercions les familles qui ont apporté beaucoup de fruits et de différentes variétés.
- du 18 septembre au 15 décembre : Piscine pour la classe de CP, Mr Martin est en charge des 25 CP

Il faudra prêter attention aux créneaux pour la rentrée 2024 (l'horaire de retour pose problème).

Évènements à venir :

- 1^{er} décembre : Spectacle de Noël Joyeux Noël Monsieur l'Ours à 10 h00 à l'école
- École et cinéma : La classe de M Martin ira avec les CP de Saint-Aubin-des-bois au cinéma voir Ernest et Célestine. La date est à définir.
- Projet EPHAD : pour les MS-GS invitation de seniors au spectacle de Noël + chants des MS-GS à l'EPHAD le 21 décembre 2023.

Proposition d'une société de transport à côté de Brou L'Ecuyer.

L'association de parents d'élèves :

- Des flyers pour Halloween ont été distribués aux familles.
- Le marché de Noël à St Aubin : l'APE rappelle que les objets devront être prêts pour début décembre afin qu'ils soient emballés pour le 10 décembre.
- La vente de chocolat organisée par l'APE concernera seulement les familles de Fontaine pour ne pas concurrencer la vente de chocolats organisée par la classe de CM1-CM2.
- La vente de sapin de Noël est prévue.

Travaux et équipements divers :

- Remerciement pour l'achat de lits et de tapis.
- Les radiateurs ont été entretenus et remis en fonction pour certains.
- Les petits travaux d'aménagement dans les classes ont été effectués, l'équipe enseignante remercie la commune pour les interventions de rentrée.
- Monsieur Martin : demande si un point « eau froide » peut être installé dans un des WC de son bâtiment.

Questions diverses des parents d'élèves :

***Le doudou pour les MS pendant le repos :**

L'équipe enseignante accorde les doudous aux élèves de MS jusqu'à la période 4 (incluse) : à la condition que le doudou soit un réel bénéfice pour le repos de l'enfant. Choisir le « vrai doudou » de son enfant et le lui donner seulement si besoin.

Rappel : pas de tétine.

*** Collation dans la matinée :**

L'équipe n'est pas favorable à cette idée pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'école commençant à 9h, les enfants prennent un petit-déjeuner « tardivement ». Pour les enfants arrivant tôt à la garderie, il leur est déjà proposé d'apporter un encas avant d'aller en classe.

Enfin, le personnel de cantine a remarqué que les matins où il y a des goûters d'anniversaire les enfants ne mangent peu voire pas pendant le déjeuner.

***Périscolaire :**

Actuellement l'accueil périscolaire s'organise au sein de l'école fréquentée par les élèves. Des parents souhaiteraient retourner au fonctionnement avant COVID qui prenait en compte le lieu de domiciliation de l'élève afin de leur éviter de faire des allers-retours entre les deux sites. Un parent élu soulève le point de vue écologique de ce fonctionnement.

La collectivité a répondu à plusieurs reprises à cette question. Les structures (mobilier, jeux, sanitaires,...) sont adaptées à l'âge de l'enfant accueilli, ce qui ne serait pas le cas autrement. La cohabitation des âges serait délicate si des élèves de maternelle devaient évoluer dans les mêmes locaux que des élèves d'élémentaire. Il faudrait aussi envisager un surcoût financier pour le transport. Tenant compte du bien-être des enfants l'organisation périscolaire actuelle restera inchangée.

L'arrivée du car à 16h45 doit être très rare, sachant que partant de l'école de Fontaine à 16h30 au mieux, le temps de se rendre à l'école de Saint-Aubin, déposer les petits, faire monter et installer les grands puis revenir à l'école de Fontaine, les 20 minutes prévues ne sont pas de trop. L'accompagnatrice du car ne laisse pas d'enfants sans surveillance.

***Cantine :**

SIRP : Les menus de substitution ne sont pas prédéfinis. Nous demanderons à Nathalie si elle peut nous fournir cette information la semaine précédente pour vous en informer.

Fait à Fontaine-La-Guyon, le vendredi 20 octobre 2023,

La Directrice (présidente du conseil), Camille Bouhours

La secrétaire, Marie Buthier